



Le MRAP rejoint le Coalition Climat 21

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueille la 21^{ème} Conférence sur le changement climatique. L'objectif annoncé est d'enrayer la hausse des températures qui menace l'avenir de l'écosystème rendant la vie humaine possible.

Déjà les conséquences des dérèglements climatiques sont désastreuses : fonte de la calotte glaciaire, montée des eaux, désertification, inondations, ouragans, perte de biodiversité, de récoltes... Les réfugiés climatiques se comptent par millions. Ils pourraient être 200 millions en 2050 selon l'ONU. Les premières victimes sont les pays et les populations les plus vulnérables. Les déplacés qui viennent grossir les villes sont pour beaucoup contraints d'émigrer.

La dette écologique des pays industrialisés, accumulée dans le passé et par leur pollution atmosphérique leur confère des responsabilités particulières. Ils doivent apporter une aide aux pays les plus pauvres pour que ceux-ci assument la transition énergétique.

Les engagements de la COP21 seront sans commune mesure avec les nécessités alors que les gouvernements continuent de refuser la mise en place d'un mécanisme juridiquement contraignant pour s'en remettre à la "saine émulation" entre États et aux mécanismes du marché.

C'est pourquoi, lors de son Congrès d'octobre 2015, le MRAP s'est engagé à investir ces nouveaux terrains de luttes. Il le fera avec des organisations partenaires et aux côtés des peuples concernés. Il a rejoint la Coalition Climat 21 qui regroupe plus de 130 organisations de la société civile.

Le changement climatique c'est maintenant ; l'action pour la justice climatique, c'est aussi maintenant.

Paris le 22 octobre 2015